



L'insalubrité de Kinshasa : symptôme d'une crise profonde de gouvernance urbaine

Entre déficit de civisme et insuffisance des politiques publiques — causes, responsabilités et pistes de solutions.

Par **Manu Mukena** • Juin 2026 • Thématique : **Gouvernance et Institutions**

« Réduire l'insalubrité de Kinshasa à un simple manque de civisme des citoyens serait une analyse incomplète. L'insalubrité de Kinshasa apparaît comme le symptôme visible d'une crise plus profonde de gouvernance urbaine. »

L'insalubrité qui caractérise aujourd'hui la ville de Kinshasa est devenue une préoccupation majeure tant pour les citoyens que pour les autorités. Les déchets jonchent de nombreuses rues, les caniveaux sont souvent obstrués et l'environnement urbain se dégrade continuellement. Face à cette réalité, une question fondamentale se pose : cette situation est-elle principalement le résultat d'un manque de civisme et du non-respect du bien public par les habitants, ou traduit-elle plutôt des lacunes de gouvernance, une insuffisance des politiques publiques et une incapacité des autorités compétentes à assurer une gestion efficace de la ville ? La réponse à cette problématique nécessite une réflexion approfondie sur les responsabilités partagées entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Le délabrement chronique de la ville de Kinshasa ne peut être expliqué par une cause unique. Il résulte plutôt d'un ensemble de facteurs structurels qui se sont accumulés au fil des décennies.

LES CAUSES STRUCTURELLES DE L'INSALUBRITÉ

Premièrement, l'explosion démographique de la capitale a exercé une pression considérable sur les infrastructures urbaines. La population de Kinshasa est passée d'environ 6,4 millions d'habitants en 2001 à près de 17,8 millions en 2025, soit le triple en moins d'un quart de siècle. Cette croissance est alimentée à la fois par un fort taux de natalité et par l'exode rural ainsi que les déplacements de populations fuyant les conflits armés dans l'Est du pays.





Deuxièmement, le manque criant d'infrastructures urbaines a favorisé l'émergence de constructions anarchiques. De nombreux quartiers se sont développés sans planification, sans réseaux d'assainissement adéquats, sans voiries adaptées et souvent dans des zones impropres à l'habitation.

Troisièmement, l'absence d'une véritable politique urbaine au cours des trente dernières années a contribué à la dégradation continue du cadre de vie. L'État a progressivement perdu sa capacité à planifier, contrôler et anticiper l'expansion de la ville.

Quatrièmement, la mauvaise gouvernance a limité les investissements nécessaires dans les équipements de collecte des déchets, l'entretien des caniveaux, le drainage des eaux et les infrastructures publiques essentielles. Une ville de près de vingt millions d'habitants ne peut être gérée avec des moyens dérisoires.

Cinquièmement, la corruption a souvent détourné des ressources qui auraient dû être consacrées à l'amélioration des services publics et à l'assainissement urbain.

Enfin, la question du casting des dirigeants et des gestionnaires publics mérite également d'être posée. La nomination de responsables sur des critères autres que la compétence, l'expérience et les résultats a conduit à une gestion inefficace des affaires publiques et à l'absence de solutions durables.

Dans ce contexte, réduire l'insalubrité de Kinshasa à un simple manque de civisme des citoyens serait une analyse incomplète. Si la responsabilité individuelle existe, elle ne saurait occulter les défis liés à la croissance démographique, aux insuffisances de gouvernance, à la corruption, à l'absence de planification urbaine et à la qualité du leadership public. L'insalubrité de Kinshasa apparaît ainsi comme le symptôme visible d'une crise plus profonde de gouvernance urbaine.

PISTES DE SOLUTIONS

L'assainissement de la ville de Kinshasa ne peut être envisagé de manière isolée ni reposer exclusivement sur les autorités ou sur la population. Il exige une approche globale fondée sur une collaboration étroite entre le gouvernement provincial, les administrations municipales et les citoyens.

Sur le plan citoyen, il existe un besoin urgent de rééduquer la population aux notions de civisme, de respect du bien public et de protection de l'environnement. Cette démarche pourrait s'appuyer sur des campagnes permanentes de sensibilisation utilisant les médias traditionnels et numériques, des ateliers communautaires, ainsi que des programmes éducatifs dans les écoles. Toutefois, la sensibilisation seule ne suffit pas. Les citoyens doivent également disposer des moyens nécessaires pour adopter les bonnes pratiques, notamment par la mise à disposition de bacs à déchets, de points de collecte accessibles et de services réguliers d'évacuation des déchets.





Sur le plan gouvernemental, il est impératif de mettre en place une véritable politique urbaine capable de planifier le développement de Kinshasa à court, moyen et long terme. Cette politique devrait inclure l'introduction et l'application rigoureuse de normes de construction pour les logements, les routes et les infrastructures publiques, la modernisation des systèmes de gestion des déchets, ainsi que la création de mécanismes de bonne gouvernance favorisant la transparence et la reddition de comptes. Elle devrait également prévoir des investissements massifs dans les équipements d'assainissement, les infrastructures de drainage, les centres de traitement des déchets et la formation continue du personnel municipal.

Ces mesures doivent être exécutées simultanément et de manière coordonnée. Aucune d'entre elles ne produira les résultats escomptés si elle est mise en œuvre en isolation. La sensibilisation des citoyens sans infrastructures adéquates sera vouée à l'échec, tout comme les investissements publics ne produiront pas d'effets durables en l'absence d'une population engagée dans la préservation de son environnement.

RECOURIR À L'EXPERTISE INTERNATIONALE

Une troisième piste consisterait à recourir à l'expertise internationale. Kinshasa pourrait envisager de recruter, sur la base de contrats à durée déterminée de cinq ans, d'anciens maires, gestionnaires municipaux ou experts en administration urbaine ayant dirigé avec succès de grandes métropoles telles que Bruxelles, Toronto, Montréal ou Québec. Leur mandat consisterait non seulement à accompagner la mise en place de structures administratives modernes et performantes, mais également à assurer le transfert de connaissances et la formation des cadres congolais afin de garantir la pérennité des réformes après leur départ.

CONCLUSION

L'avenir de Kinshasa dépendra de sa capacité à transformer l'assainissement d'une simple opération de nettoyage en un véritable projet de société reposant sur la planification, la compétence, la bonne gouvernance et la responsabilité collective.

© 2026 Congo Momentum - Tous droits réservés

